

DECISION CA044-2014

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers
Vu la délibération CA024-2012 du 06 mars 2012
Vu la délibération CA033-2012 du 29 mars 2012

Objet de la décision Demande d'adhésion de l'ISTIA à West electronic and applications network

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver la demande d'adhésion de l'ISTIA à West electronic and applications network à hauteur de 800,00€.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 23 juillet 2014

Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Président de l'Université d'Angers



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le **24 juillet 2014**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		Observations
27/05/2014	ISTIA		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	
West electronic & applications network	800,00 €	Service général 93210	

Angers, le 3 juin 2014

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ISTIA

Le Conseil d'Ecole de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers, réuni le 27 mai 2014, a approuvé à l'unanimité l'adhésion à West electronic & applications network pour un montant de 800 euros.

Pour le Directeur et par délégation,
La Responsable Administrative


Christelle TRAON
Responsable Administrative
de l'ISTIA